



St Feuillien

anno 1125



AVIS DE COURSE

Le Royal Club Nautique Mons Borinage, en collaboration avec le SNEH et le SNEF, sous l'égide de la Fédération Francophone du Yachting Belge (FFYB), et du RBSF a le plaisir de vous

inviter à la régata : **Trophée Saint - Feuillien**

Cette épreuve se déroule le **8 juillet 2018**

RCNMB
Avenue du Grand Large, 2A
B 7000 MONS

La mention « (DP) » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

- 1.1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans Les Règles de la Course à la Voile. (World Sailing)
- 1.2 les prescriptions nationales belges s'appliquant à tous les concurrents,
- 1.3 Selon la RVC 87, les règles de classe s'appliquent sauf la RCV P5
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique. (DP)

La publicité pour le tabac est interdite en Belgique

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux des séries ; **HT, QS, F15, Micro, dériveurs toutes séries**
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et le remettre le jour de la régata accompagné des frais d'inscription requis, au secrétariat de course.
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence de compétition de leur fédération valide, accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, si nécessaire ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

- **Dériveur solo : 10 EUR (sandwich compris)**
- **Dériveur double : 15 EUR (sandwich compris)**



Le règlement se fera en espèces auprès du secrétariat de course.

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription :

Jour et date : **8/07/2017 de 09.00 Hr à 10.00 Hr**

5.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la 1^o course est **10.30 Hr**

5.3 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après **16.00 Hr.**

5.4 8 courses maxima sont prévues.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le jour de la régate.

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type : voir annexes

8. CLASSEMENT

Le système de classement est le suivant : en temps compensé

Les ratings sont ceux prescrit par la FFYB provenant de la FFVoile

Lien : <http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/Listing/ratings.asp?Id=Deriveurs>

Pour rappel, si une classe a plus de 6 bateaux, cette régate compte pour sa reconnaissance.

8.1 Trois courses devront être validées pour valider la compétition.

8.2 Le score d'un bateau dans la série, sera le total de ses scores dans toutes les courses ;
Quand 4 à 7 courses ont été validées, en retirant son plus mauvais score
Quand 8 courses ou plus ont été validées, en retirant ses deux plus mauvais scores

9. COMMUNICATION RADIO

Sauf en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux. (DP)

10. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

- souvenir pour tous les compétiteurs

11. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. Voir la RCV 4, décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

12. ASSURANCE

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide, en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 1.500.000 EUR par incident, ou son équivalent.



13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires,

Veillez contacter : VERBELEN Willy – M : 0471 95 70 92

willy.verbelen.be@gmail.com, regate@sneh.be

Possibilité de petite restauration à des prix sympa (boudins, gaufres,...)

LE FAIR PLAY EST UN SPORT



Royal Club Nautique Mons Borinage

8 juillet 2018 – Régate « **Trophée St-Feuillien** »

Formulaire d'inscription – Inschrijvingsformulier

Bateau	Type	N° de voile
--------	------	-------------

Barreur	Nom, Prénom
	Adresse
	E-mail
	Licence sportive
	Club

Barreur	Nom, Prénom
	Adresse
	E-mail
	Licence sportive
	Club

Si publicité, N° de licence FRYB : -----

Je déclare participer à ces régates sous ma propre responsabilité et dégage ainsi les organisateur, le comité de régates et la Classe de toute responsabilité concernant les accidents corporels et matériels pouvant survenir. Je déclare avoir lu les règlements de course ainsi que les Instructions de course et les prescriptions qui en font partie et m'y conformer. J'ai une assurance en responsabilité civile couvrant les dégâts matériels, et les lésions corporelles.

Signature :

Signature parentale pour les mineurs d'âge :

